

Introduction

« Gauche plurielle », « majorité plurielle ». La formule, ancrée dans les usages, est utilisée pour désigner la coalition de partis de gauche et écologiste arrivée au pouvoir en 1997 qui a gouverné la France jusqu'en 2002. Elle est efficace, puisqu'en deux mots sont résumées les quelques informations essentielles que chacun est censé retenir : il est question de la gauche, clairement identifiable et identifiée, qui détient la majorité, à l'Assemblée comme dans le pays, accompagnée d'un adjectif, « plurielle », porteur d'une « charge sémantique positive¹ » évidente. On l'associe en effet volontiers aux notions de démocratie, de respect de l'autre et des différences, d'équilibre. Finalement, cette simple formule donne à voir ce que l'on veut montrer : elle expose un produit fini, réussi et un essai politique transformé. Elle contribue à rendre acceptable et légitime la coalition de partis à laquelle elle renvoie². Elle gomme les aspérités et les difficultés. Pourtant derrière cette coalition résumée en une expression, cette union devenue évidence, il y a une histoire, un chemin qu'il est nécessaire de mettre au jour si l'on veut appréhender la réalité derrière la formule et la déconstruire. C'est précisément cette genèse et cette démarche qui constituent le cœur de la présente étude.

Un peu à l'image de la complexité du processus qui aboutit à la création de la gauche plurielle, la genèse de cette formule n'est pas évidente à retracer : selon certains journalistes, elle aurait été inventée par l'équipe de campagne de Lionel Jospin en avril 1997, mais elle est aussi souvent revendiquée par les dirigeants écologistes³. En effet, les Verts affirment que la formule est née pendant les journées d'été de leur parti en août 1996⁴. On peut aussi discerner une filiation, mise en avant⁵ par Yves Cochet⁶, entre cette formule et les « Verts pluriel », tendance de l'aile gauche des Verts cherchant à concilier préoccupations sociales

1. Pierre FIALA et Juliette RENNES, « Majorité plurielle, trajectoire d'une formule », *Mots. Les langages du politique*, 2002/68, mis en ligne le 30 avril 2008, [<https://journals.openedition.org/mots/7203>], consulté le 20 juin 2020, p. 127.

2. Alice KRIEG-PLANQUE, *Analyser les discours institutionnels*, Malakoff, Armand Colin, 2017 (1^{re} édition : 2012), p. 117.

3. Pierre FIALA et Juliette RENNES, « Majorité plurielle, trajectoire d'une formule », *Mots. Les langages du politique*, *op. cit.*, p. 124.

4. Daniel COHN-BENDIT, René DUMONT et Dominique VOYNET, *Le nouveau livre des Verts. Et si le vert était la couleur du XXI^e siècle?*, Paris, Éditions du Félin, 1999, p. 12.

5. *Le Monde*, 2 août 1997, archives en ligne.

6. Voir la biographie en annexe.

et propositions écologistes⁷. Cependant, Jean-Christophe Cambadélis⁸ estime quant à lui que c'est Gilbert Wasserman, ancien communiste exclu du Parti communiste français (PCF), qui l'a trouvée en « référence à une collection du PC qui s'appelait Pluriel⁹ ». Ce contexte conflictuel autour de la paternité de la formule n'est pas surprenant car la polémique constitue une des propriétés distinctives de toute formule¹⁰ et il est vrai que ni l'identité de ses auteurs ni les circonstances de son invention ne sont très claires.

Il apparaît cependant, comme le remarquent Pierre Fiala et Juliette Rennes, que cette formule émerge à l'échelle nationale au sein des petits partis qui allaient composer, avec le Parti socialiste (PS), la gauche plurielle¹¹. Ainsi, elle semble employée pour la première fois dans les médias par Noël Mamère, candidat sur la liste radicale conduite par Bernard Tapie, au lendemain des élections européennes de juin 1994, qui ont, selon lui, permis de « montrer une gauche plurielle¹² ». Ensuite, Robert Hue, alors premier secrétaire du PCF, affirme dans une interview donnée au journal *Sud Ouest* parue en février 1995 qu'il y a en France « une gauche plurielle », composée de grandes familles (communiste, socialiste, radicale, etc.) qui doivent être « représentées au premier tour d'une élection présidentielle¹³ ». Il s'agit donc en premier lieu d'occurrences dans lesquelles la formule renvoie davantage à la diversité de la gauche qu'à sa possible union. On la retrouve ensuite dans *L'Humanité* puisqu'un article de mai 1995 souligne que la gauche est plurielle et que, par conséquent, « la gauche plurielle » a besoin du Parti communiste français¹⁴. Par la suite, la formule est utilisée et reprise par des journalistes, comme Ariane Chemin dans ses articles du *Monde*¹⁵.

Mais ce n'est véritablement qu'après la victoire de la gauche aux élections législatives de 1997 que la formule « gauche plurielle » commence à circuler de manière intense dans les médias français : plus de 250 occurrences en 1997 contre environ 50 en 1996¹⁶. Les médias ne créent pas la formule mais permettent donc de la diffuser largement¹⁷, contribuant à accentuer le renvoi à l'union dans l'acception de cette séquence. Suite au retour au pouvoir de la gauche, circule aussi dans ces médias la formule « majorité plurielle », qui appose l'adjectif à un syntagme nominal différent et renvoie explicitement à la nouvelle condition hégémonique de la gauche dans le champ politique. Même si cette expression a déjà été employée

7. Bruno VILLALBA, « La genèse inachevée des Verts », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, vol. 53, n° 1, 1997, p. 95.

8. Voir la biographie en annexe.

9. Entretien avec Jean-Christophe Cambadélis, 15 décembre 2017.

10. Alice KRIEG-PLANQUE, *La notion de « formule » en analyse du discours : Cadre théorique et méthodologique*, nouvelle édition, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2009, p. 102 *sqq.*, [https://books.openedition.org/pufc/616], consulté le 20 mai 2020.

11. Pierre FIALA et Juliette RENNES, « Majorité plurielle, trajectoire d'une formule », art. cité, p. 124.

12. *Sud Ouest*, 13 juin 1994, base de données Europresse.

13. *Sud Ouest*, 13 février 1995, base de données Europresse.

14. *L'Humanité*, 9 mai 1995, p. 5, 3 MI 39/338, Archives départementales (AD) Seine-Saint-Denis.

15. *Le Monde*, 22 janvier 1996, base de données Europresse.

16. Selon la base de données Europresse, en prenant en compte la presse, la télévision et la radio.

17. Alice KRIEG-PLANQUE, *La notion de « formule » en analyse du discours*, op. cit., p. 133.

en 1996 par François Léotard, alors président du Parti républicain et de l'Union pour la démocratie française (UDF)¹⁸, un article de *Libération* de juin 1997 attribue l'emploi de la formule « majorité plurielle » pour la première fois à gauche à Lionel Jospin, très récemment nommé Premier ministre¹⁹.

Derrière la formule, quel contenu ? La gauche plurielle est une alliance d'un nouveau genre entre les partis de gauche, incluant un parti écologiste, qui dirige donc la France de 1997 à 2002. Elle est composée de cinq partis, le Parti socialiste, le Parti communiste français, les Verts, le Parti radical-socialiste (PRS)²⁰ et le Mouvement des citoyens (MDC), et se construit de manière très progressive entre 1993 et 1997. Si ces cinq années de gouvernement de la gauche sont plutôt présentes dans les esprits²¹, la façon dont s'est construite cette nouvelle alliance entre partis de gauche et écologiste, qui a été l'un des principaux facteurs de la victoire en 1997, deux ans seulement après la fin du second septennat de François Mitterrand, est bien moins connue.

Faire alliance

L'étude de la genèse de la gauche plurielle se base sur le constat d'une évolution et d'un contraste entre deux temporalités. En effet, en 1993, la gauche, ou du moins le camp des progressistes, est divisée, davantage qu'une décennie auparavant, et les partis se trouvent dans des situations internes complexes, faisant face à un certain nombre de difficultés, en particulier des défaites électorales importantes. À l'opposé, en 1997, la situation semble différente, notamment après les élections législatives : la gauche se trouve dans une position de victoire et de prise de pouvoir qui va l'amener à gouverner la France pendant cinq ans, même si toutes les difficultés ne paraissent pas avoir été gommées. L'objectif principal de cette étude est donc de comprendre, d'une part, comment un contexte de désunion et de difficultés a évolué vers une situation plus avantageuse de stabilisation et d'alliance, et d'autre part, comment les difficultés originelles ont été les ferments d'un rapprochement inédit entre les partis de gauche et les écologistes.

Les bornes chronologiques que représentent l'année 1993 et l'année 1997 ne sont pas des limites rigides, mais deux années marquées par des événements importants par rapport à notre étude, notamment des élections législatives, dont la prise en compte permet de donner corps et cohérence à la réflexion historique. Les relations entre les différents partis progressistes sont loin de commencer

18. En juin 1996, François Léotard appelle en effet Jacques Chirac, président de la République, à intégrer la « voix libérale » dans une « majorité plurielle » (*Sud Ouest*, 9 juin 1996, base de données Europresse).

19. *Libération*, 3 juin 1997, base de données Europresse.

20. Le parti change plusieurs fois de nom : Mouvement des radicaux de gauche (MRG) de 1973 à 1994, il s'est ensuite appelé Radical de 1994 à 1995. Suite à une décision de tribunal condamnant l'utilisation de ce nom, il est devenu le Parti radical-socialiste (PRS) de 1995 à 1998, puis le Parti radical de gauche (PRG) à partir de 1998.

21. En 2015, dans un article du *Monde* intitulé « Feu la gauche plurielle », une éditorialiste regrette que ce concept, sur lequel se serait également appuyé François Hollande pour les élections de 2012, n'ait pas survécu (25 septembre 2015, archives en ligne).

en 1993 et les problématiques de division, rendues par exemple vivaces lors de la campagne du référendum sur le traité de Maastricht en 1992, mais aussi de rassemblement sont d'actualité avant ce point de départ de notre réflexion historique. L'influence de toute cette antériorité doit donc être prise en compte et les événements de la période étudiée replacés dans la plus longue durée, car la construction des limites chronologiques, créées afin de rendre plus claire l'analyse, ne doit pas enfermer la réalité dans des cadres qui la déformeraient. Précisons-le, l'année 1993 ne saurait être considérée comme une année « obscure », durant laquelle les seules défaites et difficultés se succéderaient pour la gauche, tandis que 1997 serait une année « lumineuse », qui verrait, par exemple, toutes les rivalités et les conflictualités internes aux différents partis se résoudre. Ce qui se joue, ce sont précisément des évolutions, des mutations qui constituent le nœud de la démarche historique engagée. Voilà pourquoi il s'agit de comprendre comment s'est construite la gauche plurielle entre 1993 et 1997 et de retracer la genèse de cette alliance.

Pour cela, il est important d'intégrer et d'articuler au sein de la réflexion deux dimensions. La première est l'histoire des relations entre les partis. Cette histoire interpartisane, cette histoire des « rapports de coopération, de compétition et de démarcation diversement institutionnalisés qu'entretiennent les unités partisanes²² » est ici centrale. Il s'agit en effet de comprendre, entre autres choses, comment des partis politiques aux cultures partisanes plus ou moins différentes, qui entretenaient avant 1993 des relations minimales, ont renoué un dialogue, dont il faudra étudier les modalités, et se sont rapprochés pour parvenir à créer une forme d'alliance.

La seconde dimension à prendre en compte est celle de l'histoire interne des partis politiques, c'est-à-dire leur situation politique interne en 1993 et son évolution jusqu'en 1997. Certains partis seront plus étudiés que d'autres, en raison de leur poids électoral, militant et institutionnel plus important, mais aussi de leur influence plus grande sur la formation de la coalition. En outre, la mobilisation de cette histoire interne est importante, car d'une part, la configuration de chaque parti influe sur la décision de se rapprocher des autres partis de gauche et sur la manière dont ce rapprochement est effectué, et d'autre part, étudier cette alliance suppose de comprendre et de mettre au jour la pluralité des attentes et des intérêts qui y sont investis²³. En d'autres termes, nous pouvons affirmer que la gauche plurielle est née « des changements qui ont affecté les forces politiques de la gauche traditionnelle et les écologistes²⁴ ». De plus, l'histoire intrapartisane doit permettre de comprendre, comme le souligne le politiste Nicolas Bué, « comment, dans les champs de concurrence que constituent les entreprises

22. Michel OFFERLÉ, « Les partis et les configurations partisanes », in Antonin COHEN, Bernard LACROIX et Philippe RIUTORT (dir.), *Nouveau manuel de science politique*, Paris, la Découverte, 2009, p. 447.

23. Nicolas BUÉ et Fabien DESAGE, « Le "monde réel" des coalitions. L'étude des alliances partisanes de gouvernement à la croisée des méthodes », *Politix*, n° 88, 2009/4, p. 25.

24. Daniel ROY, François PLATONE, Henri REY, Françoise SUBILEAU et Colette YSMAL, *C'était la gauche plurielle*, Paris, Presses de Sciences Po, 2003, p. 9.

politiques, sont construites, légitimées et gérées les stratégies de coalition, par qui et avec quelles oppositions²⁵ ». Ces stratégies apparaissent d'autant plus légitimes qu'elles constituent un remède aux faiblesses internes²⁶, nombreuses durant les années 1990. Enfin, la situation très différente de chaque organisation politique rend plus difficile l'émergence d'accords sur la stratégie et la ligne politique à adopter. Histoire « interpartisane » et histoire « intrapartisane », histoire de la construction de l'interaction et histoire des situations partisanes qui la permettent et l'influencent doivent donc être articulées pour comprendre l'élaboration de la gauche plurielle.

En outre, les intérêts investis dans l'alliance dépendent pour une grande part des expériences passées et des stratégies d'alliance mises en œuvre précédemment. Le sujet de cette étude n'est pas de retracer toute l'histoire des alliances à gauche durant le xx^e siècle, mais celle-ci doit rester un cadre indispensable, dans laquelle la gauche plurielle s'inscrit bien en aval. Les alliances entre les partis de gauche apparaissent en effet dès le début du xx^e siècle. La première d'entre elles est nommée « Bloc des gauches » et permet aux forces de gauche une victoire aux élections de 1902, acquise grâce à la discipline républicaine. Elle comprend en son sein les députés radicaux et radicaux-socialistes de toutes nuances, largement majoritaires, une cinquantaine de députés socialistes et une centaine de députés plus modérés. Si elle permet pendant un temps assez long les désistements au second tour et les retraits, elle est rapidement malmenée par des désaccords, en grande partie dus aux évolutions propres au radicalisme et au socialisme durant la période précédant la Grande Guerre²⁷. Par la suite, une nouvelle alliance entre les forces de gauche est créée : le Cartel des gauches. Celui-ci ne se caractérise que par une entente électorale, et non politique, entre les socialistes et les radicaux, qui leur permet de gagner les élections législatives de 1924, puis de 1932, même si au début des années 1930, l'entente est beaucoup moins forte²⁸. Cette alliance illustre le poids des contraintes du mode de scrutin puisque celui-ci se caractérise à « cette époque par des règles proportionnelles allongées d'une forte dose de prime majoritaire », ce qui oblige, comme le souligne l'historien Frédéric Monier, à une « entente électorale préalable » et « à déposer des listes communes²⁹ ». En 1936, le Front populaire, composé non seulement de partis politiques, mais également de nombreuses associations et syndicats, et formé en réaction à la montée de l'extrême droite en France, permet une majorité de

25. Nicolas BUÉ, *Rassembler pour régner. Négociation des alliances et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, thèse de science politique sous la direction de Michel Hastings, université Lille 2, 2006, p. 36-37.

26. Nicolas BUÉ et Fabien DESAGE, « Le "monde réel" des coalitions. L'étude des alliances partisanes de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cité, p. 30.

27. Gilles CANDAR, « Bloc des gauches et gouvernements radicaux (1902-1914) », in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 – xx^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, Paris, La Découverte, coll. « Poche/Sciences humaines et sociales », 2005, p. 215-226.

28. Frédéric MONIER, « Cartel des gauches et gouvernements radicaux (1924-1926 et 1932-1934) », in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France, op. cit.*, p. 227-237.

29. *Ibid.*, p. 229.

communistes, de socialistes et de radicaux à l'Assemblée nationale et la formation d'un gouvernement socialiste. Les intérêts investis dans cette alliance diffèrent : la Section française de l'Internationale ouvrière (SFIO), plus de quinze ans après le Congrès de Tours, aspire toujours à l'unité avec le PCF, alors que ce dernier est simplement intéressé par un rassemblement contre la menace fasciste³⁰.

Ces trois versions du rapprochement entre les forces de gauche antérieures à la Seconde Guerre mondiale permettent de comprendre que la prise en compte du contexte politique général et institutionnel est essentielle pour étudier les motivations. Elles permettent également de constater la diversité des alliances possibles, qui tient à la variété des organisations membres, aux différentes modalités d'union et à l'approfondissement plus ou moins grand de celle-ci. Ainsi, le Front républicain, formé par les radicaux proches de Pierre Mendès France, l'Union démocratique et socialiste de la Résistance (UDSR) emmenée par François Mitterrand et la SFIO dirigée par Guy Mollet, qui permet la victoire aux élections législatives de 1956, doit être considéré davantage comme un accord provisoire sans grande cohésion entre ses membres, et notamment entre ses dirigeants³¹, plutôt que comme une véritable union.

Si les alliances des forces de gauche de la III^e et de la IV^e République constituent des expériences riches d'enseignements qui permettent de constater que rarement les partis de gauche ont pris le pouvoir sans chercher et parvenir plus ou moins à être unis, la V^e République est marquée par la formation de l'Union de la gauche dans les années 1970. Il s'agit d'un processus de longue haleine : dès le 54^e Congrès de la SFIO en 1963, la porte vers l'union est ouverte avec comme objectifs premiers de s'informer et discuter. Le dialogue s'établit donc entre la SFIO et le PCF jusqu'à la fin des années 1960, puis cesse, car l'invasion de la Tchécoslovaquie par les troupes de l'URSS en 1968 et les problèmes internes à la SFIO relèguent les discussions au second plan³². Celles-ci reprennent une fois la décennie 1970 amorcée, tant l'union semble de plus en plus inévitable. Ce n'est donc qu'à l'issue de presque une décennie de discussions que l'accord est signé le 27 juin 1972 par les socialistes et les communistes, puis un mois plus tard par les radicaux issus du MRG. Cette union est importante au sein de l'histoire des alliances à gauche, car elle va durer relativement longtemps : elle sera rompue au bout de cinq ans, à l'automne 1977. Par ailleurs, elle se traduit par la rédaction et la ratification d'un programme commun de gouvernement, inédit à gauche, qui engage les partis signataires en cas de victoire. Enfin, elle est forte de signification pour nombre de militants, puisqu'elle constitue, comme le soulignent Alain

30. Alain BERGOUNIOUX et Gérard GRUNBERG, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, Paris, Fayard, coll. « L'espace du politique », 2005, p. 119.

31. Georgette ELGEY, *Histoire de la IV^e République. La fin : la république des Tourmentes, 1954-1959 (tome troisième)*, Paris, Fayard, 2008 (5^e édition), p. 398.

32. Denis LEFEBVRE, « Le Parti socialiste à l'heure de l'union de la gauche », in Alain BERGOUNIOUX et Danielle TARTAKOWSKY (dir.), *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 35-42.

Bergounioux et Gérard Grunberg, « une assurance contre la “social-démocratisation” du parti, c’est-à-dire, pour eux, sa dérive vers la droite³³ ».

Par ailleurs, les différentes alliances à gauche survenues au cours du xx^e siècle ont été dans la plupart des cas formées dans le but de remporter une élection, mais l’objectif de gouverner l’institution ainsi conquise n’a parfois pas été atteint ou mis en œuvre. Ainsi, l’Union de la gauche, scellée par la signature du Programme commun de gouvernement, a été rompue en septembre 1977, c’est-à-dire environ quatre ans avant que la gauche n’arrive au pouvoir en 1981, puisque les élections législatives de 1978 n’ont pas permis sa victoire. De plus, pour prendre l’exemple du Cartel des gauches, qui a cette fois-ci remporté les élections législatives de 1924, « les offres faites par les radicaux aux socialistes unifiés, en vue de leur entrée au gouvernement, sont déclinées. Il y a bien un soutien parlementaire socialiste, mais celui-ci est conditionné aux mesures effectivement présentées par le gouvernement Herriot³⁴ ». À l’inverse de ces deux exemples, la gauche plurielle est, quant à elle, après les élections législatives de 1997, une coalition de gouvernement, c’est-à-dire « une alliance notoire – *i. e.* publique et publicisée par ses protagonistes – et durable entre des groupes partisans pour gouverner une institution, qui se traduit par une participation conjointe à un exécutif³⁵ ». Mais cette définition n’a rien d’évident avant le déroulement des élections législatives, car rien ne garantit la stabilité et la durabilité de cette coalition. La question de la nature de cette alliance se pose donc : peut-on par exemple véritablement parler d’une coalition quand certains partis, comme le PCF et le PRS, n’élaborent aucune relation spécifique ?

Finalement, l’histoire des alliances à gauche, dont quelques éléments essentiels viennent d’être rappelés, permet de comprendre que la gauche plurielle est loin d’être une tentative inédite ou pionnière, mais qu’elle s’inscrit dans une certaine mesure dans le sillage d’autres expériences d’union plus ou moins réussies. Leur analyse enseigne les points sur lesquels il convient de porter l’attention : les partis en présence et leurs intérêts respectifs, les modes de scrutin en vigueur, la situation politique dans laquelle s’inscrit l’alliance, mais également le degré d’approfondissement de celle-ci, simplement électorale ou impliquant un programme de gouvernement, et les convergences et divergences entre les forces politiques impliquées.

La gauche plurielle n’est cependant pas dépourvue de singularités, notamment la position différenciée au sein du champ politique et électoral des forces partisans et la présence de nouvelles organisations. Elle relève d’une forme sophis-

33. Alain BERGOUNIOUX et Gérard GRUNBERG, « L’Union de la gauche et l’ère Mitterrand (1965-1995) », in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 – xx^e siècle : à l’épreuve de l’histoire*, op. cit., p. 281.

34. Frédéric MONIER, « Cartel des gauches et gouvernements radicaux (1924-1926 et 1932-1934) », in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 – xx^e siècle : à l’épreuve de l’histoire*, op. cit., p. 230.

35. Nicolas BUÉ et Fabien DESAGE, « Le “monde réel” des coalitions. L’étude des alliances partisans de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cité, p. 10.

tiquée mais assez peu symétrique de coordination³⁶. Une des particularités de la gauche plurielle réside également dans le nombre important de formations concernées, toutefois moindre que le Front populaire qui rassemblait sept partis politiques³⁷. Si les accords entre le Parti socialiste et le Parti radical-socialiste sont très courants et si les relations entre le Parti socialiste et le Parti communiste français, qu'il s'agira d'étudier en l'état durant la période concernée, ont souvent impliqué, comme nous l'avons évoqué plus haut, la question de l'union ou de la désunion, la présence des Verts au sein de cette alliance est inédite. Une analyse historique de ce parti né au milieu des années 1980 doit permettre d'éclairer cette singularité.

Dans le processus d'étude de cette alliance, plusieurs aspects du discours et des actions des partis politiques devront être pris en compte : les programmes, les discours et interventions des membres, en particulier des dirigeants, qu'ils soient externes (dans les médias par exemple) ou internes (au sein des instances dirigeantes), les documents définitifs, mais également ceux qui ne présentent que des projets... Dans la mesure du possible, il est également important de ne pas postuler l'homogénéité totale des partis et des objectifs de leurs membres. En effet, comme le soulignent Nicolas Bué et François Desage, « loin d'être acceptées de façon univoque, les alliances apparaissent comme des enjeux de positionnement et de clivage internes³⁸ ».

Si l'étude de la problématique de l'union à gauche, qui ne cesse de revenir au premier plan durant l'histoire comme nous l'avons vu, et des rapports entre partis représente un intérêt qui nous a conduit à choisir d'analyser la genèse de la gauche plurielle, l'intérêt pour l'histoire contemporaine, voire très contemporaine, a également contribué à ce choix. En effet, ce moment à gauche durant les années 1990 relève d'une histoire très récente, qu'il faut donc contribuer modestement à construire. Étudier un passé si proche de nous que les témoins en sont très nombreux peut sembler une tâche hasardeuse, voire périlleuse. Ainsi, le recul historique pourrait venir à manquer, et il se peut qu'il manque à certains moments. Il faut donc prendre garde à ne pas tomber dans un certain « présentisme », qui n'analyserait pas l'objet dans son contexte historique propre et établirait de fausses interprétations et des analogies déplacées. Mais la volonté d'étudier une période aussi récente se comprend en lien avec l'intérêt porté à l'histoire contemporaine : il s'agit d'être activement conscient de vivre dans une certaine époque et de considérer que contribuer à faire l'histoire, en l'occurrence politique, d'un passé proche peut aider à mieux la comprendre et à mieux y participer. Il ne s'agit cependant pas de confondre l'objet d'étude avec l'actualité, ce qui rejoint la méfiance précédemment évoquée envers une certaine forme

36. Aldo DI VIRGILIO, Bernard DOLEZ et Annie LAURENT, « Systèmes électoraux "complexes", coordination préélectorale complexe. Une comparaison France-Italie », *Revue internationale de politique comparée*, vol. 22, 2015/3, p. 362.

37. Le programme du Front populaire est ratifié par 99 organisations en tout (Michel MARGAIRAZ et Danielle TARTAKOWSKY, « *L'avenir nous appartient!* » *Une histoire du Front populaire*, Paris, Larousse, 2006, p. 55).

38. Nicolas BUÉ et Fabien DESAGE, « Le "monde réel" des coalitions. L'étude des alliances partisanes de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cité, p. 25.

de « présentisme », mais de participer au processus de formation de l'histoire dans sa progression la plus naturelle, sans attendre qu'un temps soit considéré par tous comme étant « achevé » et donc devenu historique. En outre, du fait de notre naissance au milieu des années 1990, la période étudiée nous apparaît inscrite dans une temporalité qui n'est pas celle de notre présent, d'autant plus qu'un certain nombre des artisans de la gauche plurielle et de ses acteurs (Lionel Jospin, Robert Hue ou encore Dominique Voynet³⁹) ne sont plus au premier plan de la scène politique. Ce n'est donc ni l'histoire de l'actualité, ni l'histoire du moment présent qu'il est question de mettre en œuvre, mais « l'histoire d'un temps qui nous est présent⁴⁰ », pas seulement parce qu'il est récent, mais parce que son héritage est encore perceptible aujourd'hui, notamment dans les nombreux débats qui ont cours à gauche.

Un sujet peu étudié

Étudier l'élaboration de la gauche plurielle dans une perspective historique nous inscrit dans le champ de l'histoire politique, et plus précisément des partis politiques, dont il s'agit de retracer quelques évolutions majeures. Par ailleurs, cela nous amènera inévitablement à mobiliser une autre discipline, la science politique, qui a beaucoup nourri le renouvellement de l'histoire des partis politiques.

L'histoire politique a beaucoup évolué depuis quelques décennies. Décrite pendant une grande partie du xx^e siècle, notamment par les membres de l'école des *Annales*, elle a connu un second souffle à partir des années 1980, en particulier grâce à René Rémond, qui appelle dans son ouvrage *Pour une histoire politique* à la mise en œuvre d'une histoire du politique sans « frontières fixes » et s'inscrivant « dans le cadre d'une pluridisciplinarité assumée, mais sans aucune prétention de domination⁴¹ ». Le renouveau de l'histoire politique a donc ouvert des voies inédites (histoire culturelle du politique, histoire des médias et de leur contenu, etc.) ou permis d'en appréhender certaines de manière différente. Au sein de l'histoire politique, l'histoire des idéologies, en particulier des sensibilités communiste ou gaulliste, a longtemps constitué une branche privilégiée par rapport à l'histoire des partis politiques⁴². Le socialisme a intéressé un peu plus tardivement les historiens, surtout à partir des années 1970. L'*Histoire générale du socialisme*⁴³, écrite sous la direction de Jacques Droz et publiée dans les

39. Voir la biographie en annexe.

40. Nicolas ROUSSELIER, « L'histoire du temps présent : succès et interrogations », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 37, janvier/mars 1993, p. 139.

41. René RÉMOND (dir.), *Pour une histoire politique*, Paris, Seuil, « L'Univers historique », 1988. Cité dans Éric ANCEAU, « Pour une histoire politique totale de la France contemporaine », *Histoire, économie & société*, 2012/2 (31^e année), p. 112-113.

42. Pascale GOESTCHEL et Gilles MORIN, « Le parti socialiste en France. Approches renouvelées d'un mouvement séculaire », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, 2007/4, p. 3.

43. Jacques DROZ (dir.), *Histoire générale du socialisme*, Paris, Presses universitaires de France, 4 volumes, 1972-1978.

années 1970, permet notamment de véritablement ancrer le socialisme dans le champ de la recherche en France, mais, comme le rappellent Noëline Castagnez et Gilles Morin, « dans le contexte d'une histoire politique longtemps controversée, les historiens ont laissé l'histoire du PS, soit à des militants historiens comme Pierre Guidoni ou Jacques Kergoat, soit aux politistes comme Paul Bacot, Hugues Portelli, Henry Rey ou Françoise Subileau⁴⁴ ».

Ont ensuite été davantage étudiées par les historiens les structures et les organisations partisans comme incarnant les grands courants d'un paysage politique et recueillant les aspirations des citoyens et citoyennes. Ainsi, dans les années 1990, historiens et politistes, comme Alain Bergounioux et Gérard Grunberg, par ailleurs militants au Parti socialiste, produisent de nouvelles synthèses et renouvellent les approches⁴⁵. Le Parti socialiste est donc devenu depuis cette décennie, selon les mots de Pascale Goestchel et Gilles Morin, un « objet d'histoire fécond et fréquenté⁴⁶ ». Quant au Parti communiste français, son histoire, construite depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale comme une histoire édifiante, produite par les historiens quasi officiels du PCF⁴⁷, a pris un tournant considérable à partir des années 1970 puis 1980, du fait de l'effondrement de son influence. Se multiplient ainsi les points de vue et les échelles d'analyse, tandis que se développe un regard plus distancié vis-à-vis de l'objet d'étude, de la part d'historiens plus éloignés de la sphère communiste⁴⁸. Par la suite, malgré le portrait critique de l'état de l'histoire du communisme en Europe occidentale dressé par le professeur américain Laird Boswell, selon lui en profond déclin⁴⁹, sont publiés dans les années 1990 et 2000 des ouvrages qui connaissent un fort retentissement, tels que *Le livre noir du communisme*⁵⁰ ou bien *Le Siècle des communismes*⁵¹, et des ouvrages d'histoire assez généralistes⁵².

44. Noëline CASTAGNEZ et Gilles MORIN (dir.), *Le Parti socialiste d'Épinay à l'Élysée, 1971-1981*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 8.

45. Alain BERGOUNIOUX et Gérard GRUNBERG, *L'ambition et le remords. Les socialistes français et le pouvoir (1905-2005)*, op. cit.

46. Pascale GOESTCHEL et Gilles MORIN, « Le parti socialiste en France. Approches renouvelées d'un mouvement séculaire », art. cité, p. 3.

47. Bernard Pudal, « Une prise de position dans la sociohistoire du communisme et du militantisme », in Delphine NAUDIER et Maud SIMONET (dir.), *Des sociologues sans qualités? Pratiques de recherche et engagements*, Paris, La Découverte, coll. « Recherches », 2011, p. 23-43.

48. Comme le rappelle Bernard Pudal, « la déconstruction universitaire de l'histoire édifiante communiste » sera avant tout « le fait d'une historienne, Annie Kriegel [...] avec sa thèse d'histoire d'abord (1964), puis avec son essai d'ethnographie sur *Les communistes français* (1968) ». Voir Bernard PUDAL, « Communisme français », in Christian DELACROIX et al. (dir.), *Historiographies, II. Concepts et débats*, Paris, Gallimard, coll. « Folio Histoire », 2010, p. 976-977.

49. Laird BOSWELL, « L'historiographie du communisme français est-elle dans une impasse? », *Revue française de science politique*, vol. 55, 2005/5, p. 919-933.

50. Stéphane COURTOIS et al., *Le livre noir du communisme : crimes, terreur, répression*, Paris, Robert Laffont, 1997.

51. Michel DREYFUS, Bruno GROppo, Claudio INGERFLOM et al., *Le Siècle des communismes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000.

52. Par exemple Stéphane COURTOIS et Marc LAZAR, *Histoire du Parti communiste français*, Paris, Presses universitaires de France, 2000 (2^e édition ; 1^{re} édition : 1992).

Puis, notamment grâce à l'apport de la sociologie et de la science politique, les pratiques militantes, les critères de socialisation, mais aussi la notion d'engagement, sont devenus des objets d'étude importants, en parallèle de la prise en compte de nouvelles échelles spatiales (notamment départementale et locale). Concernant le PS, on peut citer en particulier l'ouvrage du politiste Frédéric Sawicki sur *Les réseaux du parti socialiste*⁵³, mais également, à propos du PCF, le livre *Les Territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*⁵⁴, publié en 2013 et montrant cet intérêt nouveau pour le « territorial ». Réunissant les textes de quatorze historiens, sociologues ou politistes, cet ouvrage montre qu'une nouvelle génération de jeunes chercheurs s'est saisie de cet objet qu'est le communisme en France, plus spécifiquement à travers l'étude du PCF⁵⁵. La science politique et la sociologie n'ont également pas tardé à produire des analyses sur le mouvement écologiste en France et en particulier sur les Verts, comme le montre la thèse de science politique de Bruno Villalba datée de 1995 et consacrée à la formation de ce nouveau parti politique⁵⁶. Cependant, comme l'explique Sébastien Repaire, « en raison de la proximité chronologique du sujet ainsi que de l'absence d'archives jusqu'à il y a peu, l'écologie politique est un objet d'étude nouveau pour l'historien⁵⁷ ».

Ces dernières années, il semble que la crise des modes de représentations a rendu l'étude des partis politiques classiques moins attrayante, alors que se développent les analyses sur des structures plus souples, telles que les associations ou encore les collectifs électoraux, qui assurent une fonction de socialisation politique. Comme le souligne l'historien Gilles le Béguec, la recherche sur les formations politiques souffre d'un « relatif discrédit » au sein des historiens, en raison notamment de la résistance de ces derniers à aller suffisamment loin dans l'étude de la « face noire » de leur objet, dont peuvent relever les rivalités internes ou les rapports de force⁵⁸. Il nous apparaît cependant que ces aspects, si tant est que l'on veuille plonger vraiment dans l'histoire partisane, doivent être pris en compte. Par ailleurs, le dynamisme d'autres courants historiques, comme l'histoire culturelle, ne saurait rendre illégitime l'histoire politique, et en particulier

53. Frédéric SAWICKI, *Les réseaux du Parti socialiste : sociologie d'un milieu partisan*, Paris, Belin, 2017 (2^e édition; 1^{re} édition : 1997).

54. Emmanuel BELLANGER et Julian MISCHI (dir.), *Les Territoires du communisme. Élus locaux, politiques publiques et sociabilités militantes*, Paris, Armand Colin, 2013.

55. Pauline CLECH, « Les territoires du communisme », *Sociologie*, Comptes-rendus, 2013, mis en ligne le 19 février 2014, [https://journals.openedition.org/sociologie/2088], consulté le 26 juin 2020. On peut citer également : Dimitri MANESSIS et Guillaume ROUBAUD-QUASHIE (dir.), *Empreintes rouges. Nouvelles perspectives pour l'histoire du communisme français*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2018. Dans cet ouvrage, les auteurs notent que le début du XXI^e siècle « ne marque pas un recul des études sur le communisme mais une accélération » (p. 8).

56. Bruno VILLALBA, *De l'identité des Verts. Essai sur la constitution d'un nouvel acteur politique*, thèse de science politique sous la direction de Christian Wallon Leducq, université Lille 2, 1995.

57. Sébastien REPAIRE, « Les "archives des Verts" du Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE) : documenter l'histoire proche de l'écologie politique », *Histoire@Politique*, n° 27, 2015/3, p. 154.

58. Gilles LE BÉGUEC, « L'historien du politique », in François AUDIGIER, David COLON et Frédéric FOGGACCI, *Les Partis politiques : nouveaux regards. Une contribution au renouvellement de l'histoire politique*, Bruxelles, PIE Peter Lang, 2012, p. 23.

celle des organisations partisans. La recherche historique ne peut que pâtir d'une conformité totale aux effets de tendances.

Concernant les ouvrages qui analysent les alliances à gauche, le volume deux portant sur le xx^e siècle de l'*Histoire des gauches en France*⁵⁹, dirigée par Jean-Jacques Becker, propose de très intéressants chapitres sur les différentes unions : Cartel des gauches, Front populaire, Union de la gauche... Des ouvrages spécifiques sur celles-ci ont également été rédigés. Le Front populaire est sans doute l'alliance de forces de gauche sur laquelle les historiens sont le plus revenus. Cette alliance bénéficie d'une longue et riche historiographie qu'il est impossible de détailler sans être trop long. Signalons tout de même qu'en plus des ouvrages généraux, souvent très clairs⁶⁰, le Front populaire a été analysé sous différentes facettes sans cesse renouvelées, par exemple en tant que mouvement social⁶¹, sans toutefois que l'on s'attarde beaucoup sur les modalités d'élaboration de cette alliance.

Concernant la période postérieure à la Seconde Guerre mondiale, l'ouvrage *Le Programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre* porte sur l'élaboration de ce programme, qui constitue, outre ceux du Front populaire et de l'Union de la gauche, un des quatre programmes communs de gouvernement qu'a connus la France contemporaine⁶². L'auteur souligne d'ailleurs qu'ils ont tous été conçus après une période de division accentuée à gauche⁶³. En outre, l'Union de la gauche a été bien étudiée : le livre, issu d'un colloque, *L'union sans unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, dirigé par Alain Bergounioux et Danielle Tartakowsky, y est consacré et en fait une étude précise et attentive aux situations internes des différents partis et aux attentes investies dans l'union⁶⁴. Par ailleurs, la thèse récemment achevée de Christophe Batardy offre une analyse détaillée et presque exhaustive de l'élaboration du Programme commun, en prenant bien en compte les années précédant les négociations⁶⁵. Enfin, l'ouvrage dirigé par Noëlline Castagnez et Gilles Morin, *Le Parti socialiste, d'Épinay à l'Élysée, 1971-1981*⁶⁶, consacre une large place aux relations entre le PS et le PCF.

Concernant la gauche plurielle en particulier, un chapitre du second volume de l'*Histoire des gauches en France*, rédigé par Jean-Jacques Becker et intitulé *La gauche plurielle (1995-2002)*, y est consacré, mais il s'attarde peu sur les circons-

59. Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France. Tome 2 – xx^e siècle : à l'épreuve de l'histoire*, op. cit.

60. Par exemple : Michel MARGAIRAZ et Danielle TARTAKOWSKY, « L'avenir nous appartient ! » *Une histoire du Front populaire*, op. cit.

61. Antoine PROST, *Autour du Front populaire : aspects du mouvement social au xx^e siècle*, Paris, Seuil, 2006.

62. Claire ANDRIEU, *Le Programme commun de la Résistance. Des idées dans la guerre*, Paris, Éditions de l'Érudition, 1984.

63. *Ibid.*, p. 18.

64. Alain BERGOUNIOUX et Danielle TARTAKOWSKY, *L'union sans l'unité. Le programme commun de la gauche (1963-1978)*, op. cit.

65. Christophe BATARDY, *Le Programme commun de gouvernement. Pour une histoire programmatique du politique (1972-1977)*, thèse d'histoire sous la direction de Laurent Jalabert, université de Nantes, 2016.

66. Noëlline CASTAGNEZ et Gilles MORIN (dir.), *Le Parti socialiste d'Épinay à l'Élysée, 1971-1981*, op. cit.

tances et les modalités de formation de l'alliance et s'intéresse bien plus au gouvernement de la gauche plurielle⁶⁷. Outre ce chapitre, peu de chose ont été écrites sur cette aventure politique, sans doute en raison de son caractère relativement récent. Une enquête sociologique auprès des adhérents communistes, socialistes et des Verts a été publiée en 2003 et permet de prendre la mesure des différences entre les partis et les identités partisanes⁶⁸. Signalons également l'ouvrage de deux journalistes, Cécile Amar et Ariane Chemin : *Jospin & Cie, Histoire de la gauche plurielle, 1993-2002*⁶⁹. S'il apporte des éléments justes concernant la formation de l'alliance et éclaire souvent les positionnements des acteurs principaux, l'approche psychologisante et « héroïsante⁷⁰ » oblige à garder un œil résolument critique sur son contenu. La gauche plurielle est donc, pour reprendre les mots du politiste Nicolas Bué, « un moment de l'histoire relationnelle des partis⁷¹ » progressistes qui a été très peu étudié dans le champ historique.

Écrire l'histoire de cette alliance nécessite de recourir aux outils conceptuels créés par la science politique⁷², en particulier concernant l'étude des partis⁷³ et l'étude des coalitions gouvernementales. Les publications issues du monde académique français à propos de ces dernières sont relativement rares⁷⁴. L'étude des coalitions, à l'exception notable de l'ouvrage⁷⁵ de Denis Lacorne, est souvent abordée par le prisme du local⁷⁶. En revanche, à l'étranger et en particulier dans les pays anglo-saxons, ce sujet est un domaine très actif depuis une cinquantaine d'années⁷⁷, à tel point que s'est progressivement formé un champ d'études à part entière, nommé *coalition theory*. Les premiers travaux, dans le sillage du chercheur⁷⁸ William Riker, ont tenté de définir des modèles les plus prédictifs possibles de formation des coalitions, par exemple en fonction du nombre de partis impliqués. À partir des années 1970, les motivations idéologiques des

67. Jean-Jacques BECKER, « La gauche plurielle (1995-2002) », in Jean-Jacques BECKER et Gilles CANDAR (dir.), *Histoire des gauches en France*, op. cit., p. 295-310.

68. Daniel ROY et al., *C'était la gauche plurielle*, op. cit.

69. Cécile AMAR et Ariane CHEMIN, *Jospin & Cie : histoire de la gauche plurielle, 1993-2002*, Paris, Seuil, 2002.

70. Nicolas Bué et Fabien Desage indiquent que cet ouvrage, comme d'autres écrits par des acteurs politiques et des journalistes, se situe dans « des perspectives souvent normatives et héroïsantes, voire psychologisantes ». Voir : Nicolas BUÉ et Fabien DESAGE, « Le "monde réel" des coalitions. L'étude des alliances partisanes de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cité, p. 12.

71. Nicolas BUÉ, *Rassembler pour régner. Négociation des alliances et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, op. cit., p. 32.

72. Michel OFFERLÉ et Henry ROUSSO, *La fabrique interdisciplinaire. Histoire et science politique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Res Publica », 2008.

73. François AUDIGIER, « Enjeu – Le renouvellement de l'histoire des partis politiques », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, n° 96, 2007/4, p. 128.

74. *Ibid.*, p. 7 et 8.

75. Denis LACORNE, *Les notables rouges : la construction municipale de l'union de la gauche*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1980.

76. Citons par exemple la thèse de Nicolas BUÉ, *Rassembler pour régner. Négociation des alliances et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, op. cit.

77. Nicolas BUÉ et Fabien DESAGE, « Le "monde réel" des coalitions. L'étude des alliances partisanes de gouvernement à la croisée des méthodes », art. cité, p. 11. Le développement en cours est en grande partie issu de cet article.

78. William RIKER, *The Theory of Political Coalitions*, New Haven, Yale UP, 1962.

acteurs sont progressivement intégrées dans les modèles, mais la diversité des attentes et des objectifs au sein des partis, à travers des études plus empiriques et plus inductives, n'est pas prise en compte avant les années 1980. Dans les années 1990, les coalitions sont davantage intégrées et étudiées par rapport au milieu institutionnel dans lequel elles sont créées. Dans les années 2000, une équipe de chercheurs réunis autour de Wolfgang Müller et Kaare Strøm plaide pour une histoire relationnelle des coalitions, tenant compte des expériences passées et des nombreuses anticipations effectuées par les acteurs⁷⁹. De fait, l'approche de la science politique vis-à-vis des coalitions se caractérise bien plus par la recherche de modèles interprétatifs et de régularités⁸⁰ plutôt que par l'étude fine du processus de formation des coalitions, qui constitue un préalable indispensable.

L'examen des archives permettra donc de mettre en œuvre cette étude fine et de prendre en compte les multiples aspects de l'élaboration d'une coalition, peu étudiée par la science politique et l'histoire : importance des expériences passées, histoire politique nationale, histoire et culture politique propres à chaque parti, préférences des acteurs, etc. Toutefois, puisque la gauche plurielle est une forme d'alliance de dimension nationale, une lecture fouillée et dense des négociations et des accords et l'accès aux rouages de l'élaboration sont moins évidents que dans l'étude d'une alliance locale, comme celle réalisée⁸¹ par le politiste Nicolas Bué.

Enfin, étudier les partis politiques et leurs relations apparaît comme un angle pertinent compte tenu de la forme de notre régime politique. Celui-ci se caractérise en effet par un système des partis, dans lequel les organisations ne sont pas totalement indépendantes les unes des autres, mais entretiennent nécessairement des relations. Ces dernières sont fonction notamment du nombre d'organisations, de leur importance respective mais aussi des règles qui s'appliquent à l'intérieur de ce système⁸². Elles sont ainsi très variables et s'inscrivent dans une déclinaison de possibilités allant de la concurrence la plus stricte à l'alliance la plus aboutie, voire à la fusion. La gauche plurielle constitue donc une expression particulière de ces relations entre les organisations partisans, tout à la fois singulière et, comme nous l'avons dit, s'inscrivant dans une longue d'histoire des alliances à gauche.

79. Plusieurs ouvrages ont été réalisés, dont Wolfgang C. MÜLLER et Kaare STRØM (dir.), *Coalition governments in Western Europe*, Oxford, Oxford University Press, 2000, 618 p.

80. Vincent LEMIEUX, *Les coalitions. Liens, transactions et contrôles*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le sociologue », 1998.

81. Nicolas BUÉ, *Rassembler pour régner. Négociation d'une alliance et maintien d'une prééminence partisane : l'union de la gauche à Calais (1971-2005)*, op. cit., p. 248.

82. Jacques LAGROYE, Bastien FRANÇOIS et Frédéric SAWICKI, *Sociologie politique*, Paris, Presses de Sciences Po/Dalloz, coll. « Amphi », 2012 (6^e édition ; 1^{re} édition : 1991), p. 177.

Les sources

Pour permettre une étude approfondie de l'élaboration de la gauche plurielle et une prise en compte du cheminement des propositions et des actions vers celle-ci, la consultation des archives est centrale. Si le détail des sources est à consulter dans l'inventaire, une présentation de celles-ci s'avère nécessaire.

D'emblée, il faut signaler que les principaux centres fournissant les archives de premier plan en lien avec notre sujet sont ceux des partis politiques. Tout d'abord, le Centre d'archives socialistes de la Fondation Jean-Jaurès (FJJ), qui conserve et classe les archives du Parti socialiste depuis 1999, dispose pour la période étudiée de boîtes concernant les instances dirigeantes du PS (Bureau national, Conseil national, Secrétariat national), dans lesquelles sont principalement regroupés les comptes-rendus des réunions, les communiqués de presse ainsi que divers documents internes. Une part importante de la presse socialiste, ainsi que les comptes-rendus des conseils nationaux, des conventions de différentes natures et des congrès se trouvent en ligne. Cependant, les archives du premier secrétariat de Lionel Jospin de 1995 à 1997 n'ont pas été versées à la Fondation Jean-Jaurès. Il semble qu'elles ne se trouvent pas au siège du parti et que leur caractère relativement récent ne constitue pas la raison de cette absence de versement. De même, peu d'archives ont été conservées des années durant lesquelles Laurent Fabius, Michel Rocard, puis Henri Emmanuelli, entre 1992 et 1994, ont été premiers secrétaires, sans doute, d'après l'archiviste Guillaume Touati, en raison des fortes dissensions internes. Les archives de Michel Rocard sont cependant conservées aux Archives nationales (AN) et la consultation de certaines boîtes a constitué un complément utile.

Par ailleurs, les Verts disposent de deux lieux de dépôt pour leurs archives. Tout d'abord, le Centre international de recherches sur l'écologie (CIRE), créé en 2007 et hébergé par l'école AgroParisTech sur un de ses campus dans les Yvelines, contient de très nombreuses archives : outre celles concernant spécifiquement les élections et les archives des instances dirigeantes comme le Conseil national inter-régional (CNIR)⁸³ et le Collège exécutif (CE)⁸⁴, les fonds Dominique Voynet et Yves Cochet, tous deux dirigeants des Verts, sont riches et très intéressants. Globalement, les archives du CIRE concernent surtout les années 1990, et en particulier la période antérieure à 1997. Elles sont très utiles pour réaliser l'ambitieux objectif d'éclairer les rouages des relations entre les Verts et les partis de gauche traditionnels. Toutefois, seul un relevé de boîtes a été effectué et l'absence d'inventaire a rendu compliqué le dépouillement de ces dernières, qu'il a fallu réaliser de manière approfondie afin de ne pas omettre de documents.

83. Le CNIR est en quelque sorte le parlement des Verts et la principale instance de ce parti. Il est composé de 120 membres, dont les trois quarts sont élus par les représentants des assemblées régionales et un quart par l'Assemblée fédérale, cette dernière se réunissant tous les deux ans afin de définir les principales orientations du parti. L'Assemblée fédérale et les assemblées régionales forment l'Assemblée générale (ordinaire).

84. Le Collège exécutif est composé de 10 à 15 personnes, dont les fonctions sont décidées par le CNIR précédant l'Assemblée fédérale. Ses membres assurent la permanence politique du mouvement, dans le respect des décisions du CNIR, de l'Assemblée générale (AG) ou des référendums.

Le deuxième lieu de conservation des archives des Verts est la Fondation de l'écologie politique (FEP), créée en 2013. Les archives conservées dans cette fondation disposent, elles, d'un inventaire et leur consultation s'avère donc bien moins complexe. La séparation n'est pas nette entre les archives des deux centres, de nombreux documents, notamment produits par les instances nationales, pouvant se trouver à la fois au CIRE et à la Fondation. Mais cette dernière conserve tout particulièrement, selon l'archiviste Amandine Payement, des documents postérieurs à 1995 et des années 2000, ainsi que les numéros de la revue *Vert-Contact*. De manière générale, d'après Amandine Payement, les archives des Verts concernant les années 1980 sont très lacunaires, puisque ce parti, ainsi que les nombreuses structures écologistes formées dans les années 1970, ne prêtait pas attention à leur conservation, rendue de toute façon difficile par les nombreux déménagements.

Les archives du PCF sont également importantes. Une grande partie est conservée aux Archives départementales de la Seine-Saint-Denis depuis juin 2005⁸⁵. Le délai de communication est fixé depuis le 1^{er} janvier 2008 à vingt-cinq ans. Les archives des deux principales instances du PCF, le Bureau politique et le Comité directeur, ont été consultées, mais elles ne couvrent que la période 1921-1994. Le fonds Georges Marchais, comportant quelques documents postérieurs à l'année 1994, nous a également été utile. Aux Archives nationales, nous avons également pu consulter celles de l'ancien ministre Charles Fiterman et accéder ainsi à un autre regard sur la situation interne du Parti communiste. Les archives du journal *L'Humanité*, déposées jusqu'en 2000, ont été enfin une source précieuse de renseignements, en particulier pour les années 1995-1997, sur lesquelles il n'est donc pas possible de consulter les archives des instances dirigeantes.

Concernant le Parti radical-socialiste, il apparaît qu'aucune archive des années 1990 n'a été conservée, ou du moins, n'est communicable. Quant au Mouvement des citoyens, selon Estéban Piard, délégué général du Mouvement républicain et citoyen⁸⁶ en septembre 2017, les archives datant de cette décennie ont été détruites dans un dégât des eaux en 2002 et ne peuvent donc être consultées. Cette absence d'archives pour le PRS et le MDC est la raison pour laquelle les trois autres partis, PS, PCF et Verts, seront plus particulièrement étudiés.

Outre les archives écrites, douze entretiens semi-directifs avec des hommes et femmes politiques ayant participé à la construction de la gauche plurielle ou à son maintien au pouvoir ont été réalisés entre septembre 2017 et avril 2018. La forme semi-directive présente l'avantage de laisser une assez grande liberté de parole aux personnes interrogées, tout en donnant un fil conducteur à la discussion grâce à l'établissement préalable de questions assez générales et souples. Ces entretiens permettent d'apporter des éclairages sur les relations entre les partis, la

85. En effet, les lieux de dépôt des archives communistes sont divers : universités, centres d'histoire ouvrière, Archives nationales, sièges des fédérations, etc. (Frédéric GENEVÉE, *La fin du secret. Histoire des archives du Parti communiste français*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2012, p. 16 *sqq.*).

86. Le MRC est un parti politique fondé en 2003 qui prend la suite du Mouvement des citoyens.

situation politique interne de ces derniers, ainsi que les différents intérêts investis dans l'alliance. Loin d'être secondaires, ils offrent un complément important aux archives partisanses, tout comme les nombreux témoignages écrits de différents protagonistes.

Toutes ces sources permettront d'étudier le mieux possible comment et pourquoi se construit, de 1993 jusqu'en 1997, cette coalition de partis de gauche et écologiste spécifique.

Après avoir retracé à grands traits la position de la gauche et des écologistes avant la période étudiée, la situation interne des trois principaux partis (PS, PCF et Verts) et leur évolution de 1993 à 1996 seront étudiées, sous la forme d'un état des lieux attentif à la question de la stratégie d'alliances. Puis nous nous pencherons, dans une perspective plus thématique, sur les éléments de diverses natures qui interrogent la possibilité d'union entre ces partis : convergences et divergences idéologiques, contexte politique, social et institutionnel, et rapport entre culture partisane et union. Ensuite, il s'agira d'étudier la concrétisation de la dynamique d'alliance et la manière dont celle-ci prend forme, tout en s'interrogeant sur sa nature et sur ses limites. Enfin, seront analysés la campagne des élections législatives de 1997 et les débuts du pouvoir.